

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 15 décembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 7 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire**.

Etaient présents : Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Bernard GIRAUD, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, M. Vincent MAZIN, MM. Julien MONTAGNE, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, M. François RUDEL.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à M. Louis PEREIRA, M. Pascal BOITEL a donné pouvoir à M François RUDEL, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE, M. Xavier MAUME a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Leslie DAVID, M. Jean-Claude PROST a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, Mme Adeline ROUX a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNE, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY

Absents excusés : Mme Sandra AUJOL, M. René LEMERLE

Absent : M. Marien DUFOURD

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

### 2023-58 : PERSONNEL : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> classe

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

Vu la déclaration de vacances de poste n° V063 231 201 291 481,

M. le Maire expose au conseil municipal que suite à la réussite à l'examen professionnel correspondant et aux besoins du service administratif, un agent peut prétendre à être nommé au grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe et propose de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, à compter de ce jour,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **VALIDE** la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet,
- **PRECISE** que les crédits seront prévus au budget 2024.

Fait à Mur sur Allier le 15 décembre 2023,

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Jean DELAUGERRE